



Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 11 septembre 2020

Etaient présents :

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa - COMTE Virginie - HERBST Michaële.

MM BAKIR Toufik - BERTIN Charles - CARLET Guido - DEVILLERS Charles - FAUCHER Olivier - FINOT Christophe - GENTIL Christian - GOUDET François - HERRMANN Samuel - IMHOFF Luc - LEURENT Sébastien - SUGNY Dominique.

Etaient représentés :

M. CHIBILE Romuald, procuration à M. GOUDET François,
M. CLUZEL Benoît, procuration à Mme ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa
M. FAENZI Daniele, procuration à M. CARLET Guido,
M. GOUTON Pierre, procuration à M. BAKIR Toufik,
Mme LABRUERE-CHAZAL Catherine, procuration à M. LEURENT Sébastien,
Mme LANQUETIN Sandrine, procuration à M. GENTIL Christian,
M. LECLERCQ Éric, procuration à M. GENTIL Christian,
M. LUCAS Dominique, procuration à M. DEVILLERS Charles
Mme MONIN-BAROILLE GANDREY Elisabeth, procuration à M. GOUDET François.

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées

Mme CHOPARD Francine,
M. DELABRE Sylvain,
Mme GAGNEPAIN Anne
M. LUTBERT Frédéric,

Mme MONGIN Mylène,
Mme POTHIER Audrey,
M. VINCENT Didier,
Mme WAUQUIER Hélène.

Etaient invités :

M. COLAS DES FRANCS Gérard, Directeur du département de Physique, présent
M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, absent
M. DEREUX Alain, Directeur ICB, absent
M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, absent
M. GRISON Thierry, Directeur du département IEM, présent
M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, présent
M. NAGEL Johannes, Directeur du département de Mathématiques, présent
Mme PIRIO Nadine, Directeur du département de Chimie, présente
M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, présent.

Services centraux de l'UFR :

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente
M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent
M. VIDAL (Secrétariat de direction de l'UFR), présent.

Ordre du jour :

1. Informations du Directeur
2. Modification des fiches filières
3. Questions administratives et financières
4. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 9h40 et liste les procurations reçues.

Monsieur Blais demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de **séance**.

1 – Informations du Directeur :

Monsieur Blais remercie l'ensemble des personnels pour le travail effectué durant les derniers mois.

Mâcon :

Monsieur Blais rappelle l'historique concernant la mise en place du M2 ISD sur le site de Mâcon.

Finalement, il n'ouvrira pas à la rentrée 2020-2021 suite à un vote défavorable de la collectivité territoriale compétente.

DOM 2020 :

Monsieur Blais confirme les éléments détaillés lors du conseil précédent. Il présente la notification provisoire de l'UFR et indique qu'une légère marge de manœuvre est possible au niveau des heures. Monsieur Imhoff ajoute qu'il s'agit alors de trouver les enseignants pour assurer les heures.

Au niveau RH, il n'y a ni gel ni dégel mais, pour les Biatss, 6 postes titulaires sont passés en CDD.

Effectifs de rentrée :

Monsieur Blais présente les effectifs de rentrée actualisés.

Globalement, il faut s'attendre à une forte augmentation des effectifs en licence.

Monsieur Herrmann indique que cela pose et posera des problèmes en termes de « bras » et de place.

Monsieur Lagrimi précise qu'il faut prévenir l'UFR lorsque des problèmes de salle/capacité/table surviennent afin qu'une solution soit trouvée.

Covid 19 :

Monsieur Blais rappelle que la rentrée se fait à 100% en présentiel pour les étudiants mais que cela peut évoluer en fonction des conditions sanitaires et des décisions du gouvernement/Ministère.

Monsieur Blais constate que le port du masque est bien respecté au sein du bâtiment Mirande.

Il indique que des points de distribution de gel hydroalcoolique sont mis en place aux entrées/sorties du bâtiment.

Dans les salles de TP, les départements peuvent décider la mise en place de dispositifs adaptés à l'activité/utilisation et à la configuration de ces salles.

Il ajoute que des ordinateurs portables ont été achetés et distribués à raison d'un par département pour les éventuels enseignements dédoublés dans les amphithéâtres (l'enseignant utilisant son ordinateur portable).

Des caméras avec trépieds ont été achetées et distribuées dans les départements pour utilisation dans les salles banalisées.

En réponse à une question de Monsieur Herrmann, Monsieur Blais indique qu'en cas d'absence d'un enseignant un dispositif est actuellement en test à l'UFR et consiste à mobiliser un étudiant volontaire pour installer un ordinateur portable dans la salle ou l'amphithéâtre et le connecter à Teams afin que le cours puisse se faire à distance. L'UFR consulte les services dédiés afin d'envisager une rémunération de ces étudiants volontaires.

Mme Ardigo-Besnard demande si chaque UFR s'organise comme elle le souhaite pour les dispositifs de lutte contre la pandémie. Monsieur Blais indique que les seules obligations actuelles sont le port du masque, le respect des gestes barrière, la fourniture de gel hydroalcoolique et le respect de la distanciation physique dans la mesure du possible.

Monsieur Laurent ajoute que le dernier arrêté du Président oblige les usagers à nettoyer leur place avec le matériel fourni par l'université. Monsieur Lagrimi précise qu'au vu de la formulation de l'article, l'obligation réside dans le fait d'utiliser le matériel fourni par l'uB pour le nettoyage des places par les usagers.

En réponse à une question de Monsieur Hermann, Monsieur Lagrimi indique que des points de distribution de gel hydroalcoolique sont mis en place aux entrées et sorties principales du bâtiment et que d'autres devraient prochainement encore être déployés.

Monsieur Blais ajoute que des distributions de masques aux étudiants et personnels sont en cours au sein de l'UFR.

Pour les alternants, les responsables de formation doivent venir les chercher.

Télétravail et primes :

Monsieur Blais indique que les personnels Biatss peuvent demander cette modalité de travail en déposant un dossier par la voie hiérarchique auprès de la direction de l'UFR. Les dossiers seront étudiés fin septembre pour mise en place en octobre prochain.

Un prime « Covid » pour les personnels mobilisés pendant le confinement est prévue pour uniquement 8% des personnels de l'uB. Elle s'élèverait à 330€.

Enseignements hybrides :

Monsieur Blais précise que l'hybridation consisterait à assurer des enseignements à distance et d'autres en présentiel.

Il ajoute que cela implique de revoir l'organisation des journées de cours car l'étudiant ne peut pas passer directement d'un enseignement à distance à un enseignement en présentiel. Il faut une organisation en journée.

Monsieur Blais indique également que l'ensemble de l'équipe pédagogique de la ou les formations concernée(s) doit être consulté à ce sujet et doit participer à sa mise en œuvre le cas échéant. Cette modalité doit également être mentionnée dans la fiche filière.

Monsieur Bertin répond qu'à son sens, l'enseignement hybride sera peut-être indispensable et qu'il serait souhaitable de regarder de près la demande de Monsieur Bailleux. Monsieur Blais précise qu'il ne remet pas en cause le travail effectué par certains collègues sur ce sujet et notamment celui de Monsieur Bailleux, mais qu'il souhaite prendre le temps de travailler sur cette question de manière collective.

Monsieur Grison indique qu'à son sens, l'UFR doit envoyer un message fort à ce sujet et organiser une réflexion.

A la suite d'une discussion ouverte et large au sein du conseil, Monsieur Blais propose donc au vote la réponse suivante :

"Le conseil d'UFR ne peut autoriser la mise en place de ce type d'enseignements pour la rentrée 2020. Néanmoins il sera mis en place un groupe de réflexion durant l'année 2020-2021 sur les enseignements hybrides."

Pour : 24

contre : 0

abstention/nul : 0

Monsieur Faucher souhaite ajouter, qu'à son sens, le conseil d'UFR n'est pas l'instance à mobiliser dans un premier temps sur ce sujet.

2 – Modifications des fiches filières :

Monsieur Blais présente les modifications de fiches filières consistant à intégrer la possibilité de l'apprentissage dans 3 masters de l'UFR.

Monsieur Blais propose également d'ajouter à toutes les fiches filières des formations dispensées par l'UFR la mention suivante en cas de retour à des enseignements à distance :

"Remarque importante : En cas de retour à un enseignement distancié les modalités de contrôle des connaissances de toutes les UE d'un même semestre de formation pourraient être converties en contrôle continu intégral (conformément au référentiel commun des études). La décision sera prise par le jury concerné d'un semestre en réunion exceptionnelle. Les étudiants seront avertis à minima deux semaines avant sa mise en application."

Monsieur Laurent demande si une 2^{ème} session est toujours prévue.

Monsieur Blais répond que le jury de chaque formation pourra statuer sur cette question.

Monsieur Blais soumet ces modifications de fiches filières au vote du conseil :

Pour : 24

contre : 0

abstention/nul : 0

3 - Questions administratives et financières :

Monsieur Blais introduit le budget rectificatif 2020 de l'UFR et passe la parole à Monsieur Lagrimi.

Monsieur Lagrimi présente le budget rectificatif 2020 de l'UFR avec les nouvelles modalités définies par le Pôle Finances.

Monsieur Blais présente ensuite les sorties d'inventaire et soumet au vote l'ensemble de ces éléments :

Pour : 24

contre : 0

abstention/nul : 0

Le budget rectificatif 2020 de l'UFR et les sorties d'inventaire sont approuvés à l'unanimité.

4 - Questions diverses :

Monsieur Goudet souhaite indiquer au conseil que ce qui a été décidé au conseil précédent concernant les horaires d'enseignement et en particulier pour la pause méridienne, n'est pas toujours appliqué. Parfois les étudiants finissent à 12h15 et reprennent directement à 13h30 ce qui laisse peu de temps pour se restaurer, notamment au restaurant universitaire.

Monsieur Blais répond que si ces situations se produisent il faut en alerter les responsables de formation.

Monsieur Goudet demande également la mise à disposition de plus de microondes.

Monsieur Blais lève la séance à 12h25.